



**Amicale des  
Sapeurs-pompiers**  
des Montagnes neuchâtelaises

**Sap'info**

N° 2 / 2008



## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| Le mot du Vice-Président.....                                 | 4  |
| Les pompiers, des acteurs indispensables.....                 | 5  |
| Feu de ferme.....   | 7  |
| Comment concilier son patron avec le service du feu?.....     | 9  |
| Feu de chalet.....  | 11 |
| Tournoi des Petz.....   | 14 |
| Méchoui 2008.....   | 16 |
| Deuxième pompier Chilien en Suisse.....                       | 17 |
| Noël des enfants.....   | 20 |
| Sortie Annuelle.....  | 22 |
| En quoi consistent les activités annuelles de l'ASPMN ??..... | 23 |
| Activités ASPMN 2009.....                                     | 26 |

## *Le mot du Vice-Président*

Il était une fois un petit garçon qui vivait avec sa maman, de manière très simple, dans une petite maison en campagne. Régulièrement, le petit bout d'homme qui n'avait pas d'argent allait dans la pâture cueillir des fleurs à l'attention de sa chère maman et se faisait un plaisir de les lui offrir.

Les années passèrent trop vite et le petit enfant devint un homme qui avait fait de grandes études qui l'avaient entraîné bien loin de sa maison. Régulièrement, il envoyait de gros cadeaux à l'attention de sa maman pour lui prouver qu'il l'aimait très fort, mais sa mère aurait bien préféré de petits bouquets de fleurs que son garçon lui aurait offert en la serrant dans ses bras.

Un jour enfin, il revint chez lui avec un immense bouquet, mais remarqua que les volets de la petite maison étaient tous fermés. Très vite, il comprit que ce dernier

cadeau sa maman ne le verrait plus et il alla le déposer sur la tombe de cette mère qu'il avait tant aimé et chéri durant son enfance.

La période de Noël est aussi un moment durant lequel nous devons penser à ces gens, parfois pas si loin de nous, qui vivent dans la solitude et qui attendent sur un simple petit bouquet de fleurs et surtout sur un petit moment d'attention pour rompre cette solitude.

Après cette réflexion de partage, permettez moi, au nom de l'amicale et de son comité de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs voeux pour 2009. Que l'année prochaine soit riche pour tous en matière de rencontres et de satisfactions.

*Bruno Cattaneo*

---

**SAMI** EQUIPEMENTS  
AUSRÜSTUNGEN

**Matériel protection incendie  
Extincteurs  
Matériel pour services d'incendie  
Habillement professionnels et de sécurité**

MAIL@SAMI-EQUIPEMENTS.CH

WWW.SAMI-EQUIPEMENTS.CH

**Moirandat Philippe**

Place de la Liberté 6 / CP 36  
CH-2942 ALLE

Tél. bureau 032 471 33 35  
Tél. privé 032 471 16 76  
Fax 032 471 33 36  
Natel 079 202 65 87

## *Les pompiers, des acteurs indispensables*

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir proposé de m'exprimer dans votre bulletin. Votre invitation me donne la double occasion de me présenter et de vous exprimer les sentiments que je ressens à l'égard de votre amicale.

Compte tenu que les quatre anciens conseillers communaux souhaitaient conserver leurs dicastères, j'ai hérité du domaine de la sécurité qui était détenu par mon prédécesseur. Je ne regrette pas cette attribution car elle me permet d'être en phase avec une des grandes préoccupations de la population.

La sécurité est un droit dont chaque être humain doit disposer. Elle représente une situation dans laquelle chacun se sent protégé, principalement des risques d'agression physique. Mais elle implique aussi que chaque individu doit se sentir tranquilisé face au danger, au vol, à la détérioration du patrimoine, aux accidents, aux catastrophes naturelles.

La sécurité totale n'existe pas, bien entendu. Mais elle peut être améliorée dans de nombreux domaines grâce au comportement des usagers, à leur respect des lois et des conseils qui leur sont donnés, à leur volonté de limiter les risques qu'ils prennent. Il restera cependant toujours une zone de risques et c'est là qu'interviennent les acteurs indispensables que sont les policiers et les pompiers.

Le rôle des policiers et des pompiers est fait d'ombre et de lumière. Ombre parce que ces agents œuvrent souvent dans l'anonymat au niveau de la prévention, par exemple en ce qui concerne la sécurité routière ou la police du feu. Grâce à eux, le dicton «*Mieux vaut prévenir que guérir*» prend tout son sens. Côté lumière, leurs interventions permettent à la population d'apprécier leurs capacités, leur adaptation aux situations les plus délicates et leur courage. En résumé, on peut dire qu'ils sont aussi indispensables lorsqu'ils accomplissent leur mission en amont ou en aval.

Pendant longtemps, la majorité des pompiers étaient des citoyens qui consacraient une grande partie de leurs loisirs à la cause publique. Puis, le dévouement ayant fait les frais de l'individualisme de la société actuelle, les techniques ayant évolué et les interventions étant devenues toujours plus compliquées, on en est venu petit à petit à professionnaliser le métier.

Amateurs ou professionnels, les pompiers ont cependant les mêmes qualités. J'en citerai notamment trois qui me paraissent essentielles.

Tout d'abord, le sens des responsabilités. Avant et pendant leurs interventions, les pompiers doivent prendre des décisions importantes pour eux et pour les autres. Parfois, compte tenu de la nature de l'incendie, de son évolution et du danger

qu'il génère, ils doivent s'écarter des schémas appris et improviser de nouvelles solutions. Ils n'auront alors souvent que quelques secondes pour agir et c'est de leur promptitude que dépendra la vie d'êtres humains ou le sauvetage d'un bien immobilier.

Le désintéressement ensuite. A chaque incendie, à chaque sinistre, je sais que les pompiers penseront en premier lieu à ceux qui sont en danger et qu'ils en oublieront même parfois leur propre sécurité. L'exemple des pompiers new-yorkais le 11 septembre 2001 est là pour nous rappeler la grandeur de ce que certains appellent une profession et d'autres une vocation.

L'esprit de corps enfin. S'il existe un domaine où l'individualisme doit s'effacer, c'est bien celui de la lutte contre le feu. Quand on est au milieu d'un brasier, il n'est pas question de travailler seul. Il faut pouvoir compter sur ses collègues, s'appuyer aveuglément sur eux, leur accorder une confiance totale. Cela implique une complicité synonyme d'efficacité.

Il y a 4 siècles, dans son célèbre *Discours*

*de la méthode*, Descartes affirmait: «C'est proprement ne rien valoir que de n'être utile à personne». Il ne pensait certainement pas aux pompiers mais je peux dire que cette maxime correspond parfaitement aujourd'hui à leur travail. Chaque jour, dans les Montagnes neuchâteloises, 50'000 personnes savent qu'elles peuvent compter sur eux.

Que ce soit suite à un acte malveillant, à un accident technique ou à un caprice de la nature, les pompiers sont toujours prêts à se précipiter sur le lieu d'un incendie ou d'une autre catastrophe. En les voyant arriver, la personne en danger sait qu'ils feront tout pour la protéger et le spectateur admirera la rapidité et la réussite de leur intervention.

Encore un mot pour souligner combien j'apprécie votre amicale. Son existence renforce l'esprit de corps qui vous unit et le transforme même en amitié. Son activité montre que vous avez su trouver la symbiose entre la convivialité d'une amicale et la recherche du perfectionnement professionnel qui vous tient à cœur. Je vous adresse mes remerciements et mes encouragements pour un avenir plein de satisfactions.

### **Brève présentation**

Je suis né le 11 mars 1957 à La Chaux de Fonds. Marié, j'ai 3 enfants étudiants universitaires. Professionnellement, je suis expert en finances et controlling et formateur d'adultes. J'ai siégé au Conseil général de La Chaux-de-Fonds de 2004 à 2008.

*Pierre-André Monnard*

# Feu de ferme

## Alarme

Il est 0228 heures ce samedi 17 mai 2008, jour d'instruction pour la section 3 ORPP, lorsque le sap. Déruns, centraliste, nous sort de notre sommeil par le message suivant :

« feu confirmé de ferme près du château des Frêtes, il ne reste plus que 4 professionnels en caserne, 2 ambulances sont déjà en intervention »

Le ton est donné et fort heureusement deux collègues de l'ORPP posent en caserne ce qui nous permet dès le départ d'étoffer l'effectif.



© GM SISMN

## Départ des moyens

Nous n'avons pas à nous battre pour savoir qui va prendre un véhicule sachant que le train d'intervention est composé du tonne-pompe, de l'EPM, du Transport d'eau et de du véhicule tuyaux. Le véhicule du chef de section restant en caserne, chaque professionnel prend un camion.

L'officier de piquet est alarmé simultanément ce qui lui permet d'arriver

sur place en même temps que le train d'intervention.

Lors du trajet sur place, le centraliste ainsi que l'opérateur de la CET informent par radio le chef de section que la ferme est entièrement en feu et qu'il n'y a pas de réseau d'eau.

## Constataions en arrivant sur place

Dès notre montée sur la route des Frêtes, nous constatons qu'une bâtisse est entourée d'un pourtour de flammes. Vraisemblablement, un bâtiment doit se trouver devant la ferme en feu.

A l'arrivée du chef de section avec le véhicule tuyaux, nous constatons qu'il s'agit effectivement de l'étable contiguë à la maison d'habitation qui est entièrement embrasée. La façade en bois de la maison d'habitation distante de 10 mètres de l'étable en feu commence à distiller et les murs sont chauds. Les fenêtres plastique se situant à la fête du toit ont commencé à fondre.

## Mesures

Les habitants de la maison d'habitation qui ne se sont rendus compte de rien sont réveillés par la police.

Face au manque d'eau, le transport d'eau de Neuchâtel est sollicité sur place. La section des Brenets n'étant pas encore sur le site, l'alarme leur est transmise par notre centrale de même que la section 3 ORPP.

Deux lances CAFS sont directement mises en action sur le feu afin de ralentir sa progression en attendant que nous

puissions engager le canon de l'EPM.

Une conduite de transport est tirée au moyen du véhicule tuyaux jusqu'à l'intersection de la route menant au château des Frêtes, afin de permettre au transport d'eau d'alimenter le tonne-pompe pour engager le canon de l'EPM.

La moto-pompe est mise en action sur la citerne de la remise en feu, afin de permettre d'alimenter le tonne-pompe durant les trajets de ravitaillement des 2 véhicules transports d'eau.

Une fois suffisamment d'eau le canon de l'EPM est mis également en action afin de casser le feu au moyen de CAFS.

La section des Brenets arrivée sur place effectue une alimentation de la citerne de la maison d'habitation au tonne-pompe.

A 0700 heures, le feu est sous contrôle et la section des Brenets reste sur place avec leur matériel. Une entreprise de construction est sollicitée sur place pour étayer le plancher de l'étable afin de permettre l'évacuation d'une vache et de 10 veaux qui malheureusement ont périés avant notre arrivée et ainsi permettre au service d'identité judiciaire de faire leurs investigations.

### Moyens engagés

Tonne-pompe lourd, fourgon matériel tuyaux, transport d'eau Neuchâtel, transport d'eau SIS Montagnes, échelle pivotante motorisée, transport matériel,

fourgon protection respiratoire, véhicule officier de piquet et matériel de la section des Brenets.



© GM SISMN

### Personnel engagé:

maj. Mollier, cap. Marguet, plt Jacot, Lt Bourquin, sgtm Leuthold, sgt Stofer, sgt Voillat, sgt Huguenin, cpl Merola, cpl Combe, app. Bühler, sap. Mercier, sap. Duc, sap. Lerjen, sap. Terranova + 9 SP des Brenets et 2 collègues de Neuchâtel.

### Victimes

10 veaux et une vache ont malheureusement périés dans le sinistre.

### Dégâts

Au niveau supérieur de la grange, 2 tracteurs, 1 rotative frontale, 1 enrubaneuse et une bossette ont été détruits par le sinistre.

Bien que l'étable ait été entièrement détruite, la maison d'habitation et l'écurie ayant été sauvée, le paysan a pu continuer à exploiter sa ferme.

*Lt Christian Bourquin*

## Comment concilier son patron avec le service du feu?

Alors que vous vaquez à vos occupations professionnelles, votre pager se met à vibrer et à émettre son cri strident mais si familier. Dans un réflexe de survie, vous jetez votre index sur l'un des trois boutons afin de faire taire cet intrus qui vient de briser la quiétude d'une journée trop tranquille. Votre front commence déjà à perler et votre rythme cardiaque s'est accéléré. C'est la conséquence de la première montée d'adrénaline. A vrai dire, la vraie angoisse n'est pas celle de combattre les flammes mais bien plutôt celle d'affronter l'ire de votre patron, qui a déjà bien compris que son employé était appelé à des tâches encore plus utiles que celles qu'il vous a confiées.

Bien que l'on comprenne nos chers patrons, qui ont des clients à satisfaire et des commandes ou des tâches à accomplir dans des délais de plus en plus brefs, il est quand même bon de rappeler à tous ceux qui ont souhaité consacrer un peu de leur temps au service du feu en qualité de milicien que leur statut est reconnu par la loi, plus précisément par les articles 319 ss. du Code des obligations<sup>1</sup>.

Plus particulièrement, l'article 324a al. 1 du Code des obligations nous enseigne que si le travailleur est empêché de travailler sans sa faute, notamment en cas d'accomplissement d'une *obligation légale*, l'employeur est tenu de lui verser son salaire. Par obligation légale, on

pense tout d'abord au service militaire. Mais on entend aussi par *obligation légale* l'obligation d'être juré ou témoin auprès d'un tribunal, l'obligation d'être scrutateur lors de votations populaires ou encore la participation à un service du feu.

Ainsi, tout pompier volontaire est légitimé à quitter son poste de travail au cas où il est alarmé. Il a le droit de surcroît de toucher son salaire. Ces deux dernières affirmations s'appliquent *mutatis mutandi* aux exercices qui auraient lieu pendant la durée du travail. L'équité et la jurisprudence admettent cependant que la solde que l'employé touche alors qu'il devrait être au travail doit être restituée à l'employeur en vertu du principe de l'interdiction de la surindemnisation.

Même si l'on peut comprendre la réticence de l'employeur, pour les raisons énoncées ci-dessus, celui-ci ne pourra pas tirer argument de votre départ soudain ou de votre participation à un exercice pour vous licencier. En effet, l'article 336 al. 1 litt. e du Code des obligations dit que le congé est abusif lorsqu'il est donné à l'employé parce qu'il accomplit une obligation légale, par exemple en qualité de membre d'un service du feu. En cas de licenciement abusif, la loi prévoit le versement d'une indemnité qui peut aller jusqu'à six mois de salaire.

Mais a-t-on l'obligation d'informer son employeur lors de l'engagement sur ses activités extraprofessionnelles ? La loi

<sup>1</sup> Un régime similaire est en principe prévu pour les fonctionnaires.

prescrit qu'au moment de l'engagement, l'employeur peut poser toute question directement liée aux rapports de travail. Inversement, les questions qui débordent de ce cadre sont illicites. Ainsi, les questions relatives notamment à une éventuelle séropositivité, aux opinions politiques, la volonté future d'une femme d'avoir des enfants, à la situation familiale, à une affiliation syndicale, à des activités non professionnelles, au salaire précédent, au cercle d'amis et de fréquentation du candidat ou à ses tendances sexuelles sont inadmissibles, sauf circonstances particulières. Il n'existe donc pas d'obligation d'informer son employeur sur son statut de pompier volontaire, au moment de l'engagement. Il sera tout de même nécessaire de l'informer, dès le contrat conclu, afin qu'il puisse prendre ses dispositions le cas échéant.

Je tenais, par ces quelques lignes, à rappeler à ceux que cela concerne, que votre engagement au service de la collectivité est reconnu par la loi, à défaut de l'être par tous les employeurs.

Il n'est par contre pas interdit à l'employé de faire son maximum pour que son entreprise ne soit pas pénalisée plus qu'il n'en faut par son absence. En effet, tout bon pompier ne peut être qu'un bon employé et sa défection n'en sera que plus préjudiciable à son entreprise. Il est finalement intéressant de relever que les employeurs les plus réfractaires sont souvent ceux qui n'ont que trop peu d'estime pour leurs employés. Il est dès lors surprenant qu'au moment où l'alarme retentit, ces employés si méprisables deviennent soudainement indispensables.

Pour être parfaitement objectif, il sied également de mentionner tous les patrons qui reconnaissent et même encouragent leurs employés à accomplir ce louable service. Qu'ils en soient ici remerciés.

*Jean-Marie Rötthlisberger*

Avocat au barreau neuchâtelois  
Membre de l'ORPP

---

### **Christophe Siegenthaler**

Conseiller en assurances et prévoyance

Zurich Suisse  
Agence générale de la Chaux-de-Fonds  
Avenue Léopold-Robert 60  
2301 La Chaux-de-Fonds

Téléphone +41 32 910 54 66  
Fax +41 32 910 54 55  
Mobile +41 78 609 52 89  
E-Mail christophe.siegenthaler@zurich.ch



**ZURICH**®

## Feu de chalet

Dans la nuit du 24 août 2008, un violent feu ravageait complètement un chalet d'habitation à la rue des Bassets 78.



© GM SISMN

### Alarme à 01h27

En arrivant sur place les 5 premiers intervenants découvrent que la paroi côté sud-ouest est la proie des flammes. Une équipe de la police qui se trouve sur place nous aide à tirer rapidement les tuyaux pour les premières lances engagées au premier et deuxième planchers. Le feu se propage rapidement à la charpente du toit, la chaleur est déjà très présente et une épaisse fumée à déjà envahi l'intérieur de la maison sur les deux niveaux.

s'enflamment à tout moment et provoquent de gros flash.

À l'extérieur, alors que les renforts commencent à arriver sur place, trois lances sont installées en protection et une lance supplémentaire à l'intérieur.

Une fois les locataires sur place, ils nous confirment que personne ne se trouve à l'intérieur, mais ils ne savent pas où se trouvent les deux chats de la famille.



© GM SISMN

Sans information des résidents, des recherches dans les chambres au 2ème plancher sont immédiatement effectuées au moyen de la caméra thermique, et une lance est engagée au premier plancher pour commencer l'extinction.

Fort heureusement, suite à notre recherche, personne ne se trouve dans le bâtiment et la crainte de retrouver des personnes s'estompe.

À l'intérieur, les gaz accumulés sous le toit

Vu la difficulté d'éteindre le feu qui se propage dans les cloisons verticales et horizontales, une équipe commence d'enlever les tuiles en éternit et une autre équipe démonte les cloisons. L'EPA est engagée côté Ouest pour gicler le toit.

Il est 06h15, une partie des intervenants rentre en caserne pour se ravitailler.

Une équipe restera sur place avec des volontaires pour finir le démontage.

Fin de l'intervention à 10h30.

La police cantonale s'occupe du relogement des résidents.

Merci à tout les intervenants pour leur travail et aux policiers pour leur coup de main fort apprécié.

Lors de l'intervention, un pompier a subi un gros coup de chaleur et a dû être évacué en ambulance pour un contrôle. A noter également la blessure à l'épaule d'un pompier volontaire qui a chuté dans un trou au premier plancher.



© GM SISMN

### Définition du coup de chaleur:

#### ASPECTS CLINIQUES

Classiquement le début est brutal avec effondrement du sujet, perte de connaissances.

Les manifestations les plus souvent rencontrées sont une asthénie marquée à laquelle s'associe de façon variable des crampes musculaires, une soif intense, des céphalées, des troubles du

comportement à type de sensations vertigineuses, de confusion, voire d'agressivité, ainsi que des troubles digestifs à type de douleurs abdominales, de nausées ou vomissements et parfois de diarrhée.

#### **Le syndrome neurologique est au premier plan.**

Les troubles de la conscience sont constants.

Dans les formes bénignes, il s'agit d'un coma réactif rapidement résolutif et sans séquelle.

#### **Le syndrome cardiovasculaire est constant.**

Dans les formes bénignes, la tachycardie est rapidement corrigée par le remplissage vasculaire.

#### **Les techniques de refroidissement doivent s'attacher essentiellement à accélérer la dissipation de la chaleur de l'enveloppe vers l'extérieur.**

Déplacer le patient vers un endroit frais, le déshabiller, débuter une réfrigération externe : packs de froid, aération vigoureuse (fenêtres de l'ambulance ouvertes), aspersion de la peau avec de l'eau à 25-30°C.

- Mettre en PLS, si trouble de la conscience
- Libérer les VAS et administrer de l'O<sub>2</sub>
- Mettre en place une VVP et débuter la réhydratation (sérum salé à 0,9 %)
- Corriger la déshydratation



## Tournoi des Petz

Le 8 novembre dernier, une équipe de joyeux drilles de notre amicale a participé au tournoi traditionnel des Petz, qui a eu lieu dans la hall de gymnastique du Communal au Locle.

Comme le veut la tradition, c'est notre équipe qui a ouvert les feux, à huit heures du matin. C'est par un exploit que nous avons entamé la journée puisque nous avons remporté la victoire, non pas comme à l'accoutumée par forfait. En effet, notre adversaire s'est présenté presque à l'heure alors que nous nous échauffions depuis un quart d'heure. Bien dans le match, nous avons maîtrisé les débats jusqu'à ce que notre ami Christophe Wenger déborde sur l'aile gauche, étourdisse son défenseur, et trouve les filets d'un gardien qui doit encore se demander par où est passée la balle.

Plus fidèle à notre tradition, nous avons perdu les deux matches suivants, fait un match nul et emporté une nouvelle victoire, ce qui nous a conduit au troisième rang de notre groupe.

En quart de finale, nous avons malheureusement croisé le chemin de ceux qui devaient être consacrés champions du tournoi. Dans un match héroïque, nous avons su protéger notre vaillant gardien (moi) qui eu fort à faire durant ce match. Lorsqu'il n'était pas à son affaire, c'est sa défense, en particulier Laurent Kohler qui veillait au grain. Avec

une charnière centrale composée des Cattaneo, l'équipe aurait presque mérité de passer en demi-finale. Malheureusement, c'est aux penalties que notre sort s'est joué et, malgré un brillant arrêt du gardien (encore moi !), l'équipe adverse a marqué plus de points que nous.



C'est donc à la cantine que nous avons consolé notre chagrin, en attendant la remise des prix.

Au final, nous sommes arrivés sixième sur douze équipes, ce qui est un rang particulièrement flatteur pour une équipe qui préfère rire que gagner.

Alors que nous nous apprêtions à quitter les lieux, le speaker a encore annoncé le prix du fair-play qui nous a été attribué. Outre une magnifique coupe, nous avons gagné un jambon de cinq kilos et huit portions de choucroute, que nous aurons plaisir à dévorer lors du traditionnel repas

des sportifs qui aura lieu au début de l'année prochaine.

Ce prix du fair-play touche particulièrement le ministre des sports et démontre par-là que notre amicale a atteint son principal objectif, soit celui de permettre à des copains de passer de merveilleux moments ensemble, dans une ambiance chaleureuse faite de

camaraderie et de rires. Cette coupe consacre également l'amitié qui lie tous les membres de l'ASPMN.

Pour le comité de l'ASPMN

Le Ministre des sports

*Jean-Marie Röthlisberger*

Le comité de l'ASPMN  
vous souhaite  
un Joyeux Noël



et vous adresse  
ses meilleurs vœux  
pour l'année 2009

## Méchoui 2008

Pour ne pas déroger à la tradition, le méchoui s'est déroulé cette année, le vendredi 27 juin dernier. 26 personnes ont participé à cette soirée toujours sympathique. 18 d'entre elles ont dégusté le méchoui et 8 ont mangé un steak de cheval, ceci après avoir pris l'apéritif en plein air, vu que la météo nous offrait le soleil.



C'est dans les pâturages de la Vue-des-Alpes que l'animal que nous avons mangé a été engraisé.



Après ce délicieux repas, une coupe Danemark a été servie. Les gourmands ont eu droit à une ration quelque peu..... spéciale.

Pour la première fois, une personne a eu l'étrange surprise de trouver, dans son assiette, une pièce de 5.-, sans même avoir trié les lentilles.

Nous donnons rendez-vous à nos fidèles gastronomes, mais également à celles et ceux qui ne se sont encore jamais essayés à cette manifestation, en 2009.

*Marc Schafroth*



## Deuxième pompier Chilien en Suisse

Après la visite en juin et juillet 2007 de José Lucero, capitaine des pompiers de Pelequén au Chili, nous avons accueilli durant 2 mois Alfredo Gonzales. Dans l'action d'aide des pompiers chiliens de Pelequén, après les visites sur place, l'envoi d'un premier conteneur et le stage d'un sapeur pompier chilien en Suisse, ils nous semblaient à moi et à mon beau-frère le suisse-chilien de l'action, qu'il fallait faire venir en Suisse un deuxième pompier. En effet, avec la grande quantité de matériel envoyé et les techniques d'utilisations complexes, il fallait qu'un second pompier suive quelques instructions supplémentaires.



Alfredo a 43 ans. Il est marié et a deux filles. Une de ses filles suit des études à la faculté de médecine de Santiago grâce à une bourse obtenue du gouvernement chilien et l'autre vient de finir ses études supérieures. Son épouse est intégrée au corps de sapeurs-pompiers depuis 3 ans et depuis 2 ans elle est secrétaire. Avant elle a fonctionné durant 7 ans comme téléphoniste quand il y a des interventions. Comme chez nous dans les corps

volontaires, lors d'une intervention, la centrale est desservie par un téléphoniste. Revenons à Alfredo qui vient de passer 2 mois en Suisse. Il est machiniste d'un élévateur dans une grande entreprise de fruit dans la ville de Rengo qui se trouve à 8 Km au Nord de Pelequén. Chez lui, il fabrique des meubles en bois pour essayer de gagner un peu plus d'argent que les très bas salaires gagnés par les ouvriers chiliens. Il travaille environ 18 heures par jour.

Il est pompier depuis 1978 lors de la fondation du corps de sapeurs pompiers de Pelequén. Il a gravité toutes les fonctions du corps. Je vous rappelle qu'au Chili les fonctions des sapeurs sont élues par les membres du corps chaque fin d'année. On peut être capitaine et l'année d'après de nouveau lieutenant pour ensuite continuer comme directeur (commandant chez nous). Actuellement Alfredo fait parti des anciens mais il intervient encore.

Il a effectué 10 ans d'école qu'il aurait bien voulu continuer, mais il fallait gagner sa vie et il a arrêté ses études. Il a suivi tous les cours de formation sapeurs pompiers existants au Chili à part un: la technique du feu. En général, la formation se fait dans la capitale. Par exemple, le cours de secouriste dure 36 heures sur 10 jours avec une journée complète de test écrits, pratiques et oraux. Le cours RCP(BLS) dure 8 heures. Il existe une maison de feu qui se trouve à 200 km de Pelequén. Les pompiers ont en général la possibilité d'y aller seulement 1 fois dans leur carrière. Le Chili est un pays très long. 4'000

kilomètres de long sur environ 200 de large.

Alfredo a participé à plusieurs tournus dans les trois sections professionnelles du SIS des montagnes neuchâteloises. Il a également fait une journée chez les collègues de Neuchâtel. Il a suivi une instruction le soir chez les sapeurs-pompiers des Brenets/NE sur les échelles et plus particulièrement les échelles à coulisses. Il a aussi eu la chance de participer à la journée technique des instructeurs du canton de Neuchâtel sur le thème: la sécurité. Durant cette journée, il a appris la sécurité sur les cordes de sauvetages, l'ergonomie lors de portages de charges, la récupération d'un collaborateur tombé dans un cours d'eau. Lors de cette démonstration, il nous a expliqué qu'au Chili, si un pompier tombe dans un cours d'eau, d'autres pompiers sautent également dans l'eau avec une corde s'il y en a une pour le récupérer au risque de perdre leur vie. Sauver ou mourir comme ils disent aussi au Chili. Il a également vu tous les dangers de l'électricité. Les deux derniers sujets étaient moins intéressants pour lui puisqu'il s'agissait de la législation des véhicules d'urgences et de la sécurité sur la route et comment fermer hermétiquement une route. Lors de sa visite, il a également pu voir plusieurs donateurs en matériel du projet chilien. Il a également visité notre région et la Suisse Romande. Il a été surpris des cimetières sans fleurs alors qu'au Chili toutes les tombes sont fleuries et du peu de monde dans les rues le soir. Il explique que dans son pays tous les soirs les habitants se retrouvent dans la rue pour discuter jusqu'à tard dans la nuit autour d'un ampanadas, spécialité chilienne et de vin rouge ou de la célèbre boisson d'Atlanta.

Et Alfredo, Qu'est-ce que tu as retenu de ton passage chez les pompiers suisse?

Il dit qu'il a tout de suite été intégré dans l'équipe et s'est rendu compte que l'on faisait le même travail avec des moyens différents. Même si les hommes ne parlaient pas forcément espagnol, ils arrivaient tous à communiquer. Il a trouvé que l'activité sportive et plus particulièrement le uni-hockey qui est pratiqué au SIS était une méthode parfaite pour serrer les liens des collaborateurs. Au Chili, chaque fois que l'on a du temps entre les interventions, on discute de choses et d'autres, mais pas d'activité physique. Il va essayer d'intégrer des moments de sport dans la compagnie. Comme point négatif qu'il a pu voir chez nous ce sont les instructions qui sont constamment interrompues par les interventions, mais il lui est très difficile de trouver des points négatifs. Il trouve que chaque départ est réfléchi alors qu'au Chili tout le monde part en intervention coordination. La même chose pour les interventions, tout est structuré et tout le monde sait ce qu'il a à faire sans marcher sur les pieds des autres intervenants. Lors d'une intervention sur un accident de circulation, il admire l'organisation et il n'y a pas de doute dans les gestes. Chacun



connaît son rôle. Il va essayer d'y apporter des améliorations dans son pays.

Au Chili Il va appuyer sur les points de la sécurité si chère à nous les pompiers suisses. L'ergonomie l'a aussi marqué alors que dans son pays les intervenants n'ont aucune idée des méthodes de portages. Durant son périple en Suisse il n'a pas prit de note mais il a garder énormément d'images dans sa tête qu'il va pouvoir transmettre aux collègues de son corps ainsi qu'à tous les corps de pompiers de sa région.

Bonne route à toi Alfredo et espérons que toutes ces connaissances seront mises à profit pour nos amis pompiers du Chili.

NB: Merci à tous les collègues qui nous ont soutenu lors de son passage et qui l'on accueilli.

*Laurent Stofer*



**Franchon Steeve Electricité Sàrl**

[www.franchon.ch](http://www.franchon.ch)

**Atelier:**

Combe-Jeanerret 3  
2400 Le Locle  
Tél.: 032 932 30 01  
Fax: 032 932 30 02  
Nat: 078 738 40 01  
[franchon@bluewin.ch](mailto:franchon@bluewin.ch)

**Magasin:**

Henry-Grandjean 1  
2400 Le Locle  
Tél.: 032 932 30 03  
Fax: 032 932 30 04  
[magasin.franchon@bluewin.ch](mailto:magasin.franchon@bluewin.ch)

## Noël des enfants

C'est le 29 novembre dernier qu'a eu lieu le traditionnel Noël des enfants de notre Amicale.

Cette fête s'est déroulée cette année au Locle, au Chalet des lutteurs, lequel se trouve à la Combe-Girard. L'endroit était certes exigu mais très convivial. Ce ne sont pas les quatre-vingts personnes (dont la moitié d'enfants) qui s'y trouvaient qui diront le contraire. D'ailleurs, grâce à l'exiguïté des lieux, la promiscuité entre les personnes présentes a permis de réchauffer l'atmosphère, alors que la température extérieure chatouillait le zéro degré.

Pour celui qui n'avait malgré tout pas réussi à se réchauffer, la fée Carla apprêtait d'excellents thés ou cafés tandis que l'agent(e) Catherine assurait un service d'ordre impeccable.

Arrivés par petite grappes, les enfants et leurs parents ont pu faire la connaissance du clown Aurélien, à la grande joie de la plupart



mais également à l'effroi de certains.

Le clown a ensuite gratifié l'assemblée de plusieurs petits numéros de magie ou de jonglage, terminant par un clin d'œil à tous nos amis pompiers en exécutant un spectacle pyrotechnique.



C'est le moment qu'a choisi le Père-Noël, accompagné de sa fidèle assistante qui l'a conduit jusqu'au chalet, pour faire son arrivée. Une cohorte d'enfants est allée à sa rencontre et l'a conduit dans la bâtisse, endroit dans lequel il a pu un peu se réchauffer. Cédant à la tradition, il a ensuite pris sur ses genoux chaque enfant et leur a distribué un cornet, après que certains d'entre eux eurent récité une chansonnette ou une poésie. Chaque enfant a par ailleurs été pris en photo en souvenir.





Faisant face à d'autres obligations (quelques centaines de millions d'autres enfants qui l'attendaient) le Père-Noël a pris congé de l'assemblée une cinquante de minutes après son arrivée, sous le regard émerveillé des enfants qui se réjouissaient déjà de son retour l'an prochain.

Pour terminer, je me permets de relayer le message que le Père-Noël m'a chargé de passer. Il vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en famille et vous félicite de votre engagement.



*Jean-Marie Röthlisberger*

Organisateur de la fête

## GÉRANCE CHARLES BERSET SA

Rue Jardinière 87  
2300 La Chaux-de-Fonds  
[direction@berset-gerance.ch](mailto:direction@berset-gerance.ch)



Tél. 032-910.92.22  
Fax 032-910.92.29  
[www.berset-gerance.ch](http://www.berset-gerance.ch)

Gérance et courtage d'immeubles, administration de PPE

## Sortie Annuelle

Le samedi 13 septembre 2008 a eu lieu la sortie annuelle de l'Amicale. Une fois de plus, l'organisateur de cette journée, à savoir Marc Schafroth, a dû commander un car plus grand qu'initialement prévu. Les inscriptions étaient ouvertes pour cinquante personnes. Hors, nous étions presque septante à finalement prendre le départ pour la région Zürichoise.

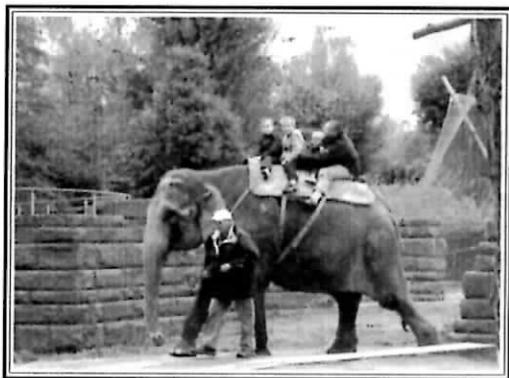
Cette année, les membres avaient le choix entre deux destinations : Alpamare ou la visite du zoo Knie.

A 07h00, le car a pris la route. Durant le trajet, certains ont profité de se reposer encore un peu.... N'es-ce pas la famille Franchon ?? Et oui, cette année, Madame est aussi sur la photo !!



Le car a déchargé le moitié des occupants à Alpamare avant de poursuivre sa route direction le zoo.

Etant donné que l'entrée du zoo revenait meilleure marché que celle d'Alpamare, l'Amicale a payé un tour à dos d'éléphant aux enfants et aux adultes qui les accompagnaient.



En fin de compte, ce que l'organisateur avait oublié de préciser, c'est qu'il aurait été judicieux de prendre également les maillots de bains au zoo. En début d'après-midi une forte pluie s'est abattue sur la région.

Sur le chemin du retour, nous avons fait une petite pause dans un restoroute et l'Amicale a pris à sa charge les boissons.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, toujours aussi nombreux, pour de nouvelles aventures.

*David Déruns*

## *En quoi consistent les activités annuelles de l'ASPMN??*

Cette question, il est possible que plusieurs d'entre vous se la pose ou se la soit posé. Vous trouverez ci-dessous, un rapide aperçu de ce que sont les activités proposées par l'ASPMN.

### ❖ Soirée Annuelle :

Première manifestation de l'année, elle est généralement l'occasion pour chacune et chacun de se retrouver autour d'un sympathique repas. La soirée est agrémentée par une ambiance musicale puis, un karaoké est ouvert.

Vous vous connaissez des talents de chanteur/chanteuse ? Venez les faire découvrir.

Vous ne savez ou ne voulez pas chanter ? Venez quand même, c'est sympa et amical.

Venez avec votre conjoint(e) rejoindre les accros de cette agréable soirée.

### ❖ Assemblée Générale :

Elle se tient dans le premier trimestre de chaque année. Le comité résume les différents points de l'année précédente et présente les événements futurs. Pour les membres, c'est l'occasion de poser des questions, de faire des propositions et de voir l'état de santé de l'ASPMN. C'est durant cette soirée que les nouveaux membres sont présentés aux autres et que les membres d'honneur sont nommés.

### ❖ Soirée Bowling :

Longtemps connue sous le nom de soirée « cartes et boules », cette manifestation est devenue la soirée Bowling. Les joueurs de cartes étant de moins en moins nombreux, les pistes de boules également et le bowling ayant fait son apparition, nous avons souhaité nous adapter.

Le tournoi se déroule en deux parties, les points selon le barème du bowling. Les égalités se départagent par le nombre de points supérieurs. La soirée se termine autour d'un repas et la proclamation des résultats. Cette soirée est réservée aux membres de l'ASPMN.

### ❖ Soirée Méchoui :

Il s'agit d'un agneau entier qui est rôti sur le grill. La soirée débute par un apéritif servi près du grill si le temps le permet ou à l'intérieur en cas de pluie. Le repas se prend à l'intérieur du théâtre Comoedia au Locle. Celles et ceux qui ne mangent pas d'agneau peuvent manger un steak de cheval, sauce café de Paris. Une soirée agréable où les conjoint(e)s sont les bienvenus.

### ❖ Sortie Annuelle :

Souvent appelée « Sortie familiale » cette manifestation est un moment convivial, l'espace d'une journée. Chaque membre et sa famille peuvent s'inscrire pour cette

sortie. Le déplacement se fait en car. La journée est en principe libre sur le lieu de la visite. Par le passé, cette sortie s'alternait une année sur deux par une visite de caserne. Nous avons pensé que de se rencontrer une fois par année, hors contexte « pompier » est nettement plus agréable.

Les places étant limitées, il est nécessaire de s'inscrire rapidement si l'on ne veut pas rater le départ.

#### ❖ Rallye :

Durant la matinée, les participants se déplacent, en voiture, d'un point à un autre, selon les instructions des organisateurs. Ceux-ci changent généralement chaque année. En fin de matinée, les participants se retrouvent dans un endroit sympathique pour un apéritif mérité suivi de la raclette. Les résultats sont proclamés et les équipes récompensées, grâce à de généreux donateurs. Il est possible de venir uniquement au repas ou uniquement au rallye. Une journée en famille ou entre amis qui laisse de bons souvenirs.

#### ❖ Souper Tripes :

C'est le restaurant « Chez Bonnet » au Cerneux-Péquignot qui nous accueille chaque année pour le traditionnel souper tripes. Dans un cadre simple mais très convivial, les participants partagent un repas à gogo. Si vous n'aimez pas les tripes, l'entrecôte de cheval sauce café de Paris, frites et légumes, remplacent le menu. Cette soirée est réservée aux membres.

#### ❖ Noël des enfants :

Afin de ne pas louper le passage du Père-Noël, l'ASPMN, lui fixe rendez-vous durant l'après-midi précédent la Sainte-Barbe. Quelques heures animées, avec goûter et visite de l'homme patiemment attendu, parfois redouté.

#### ❖ Sainte-Barbe :

Après la visite du Père-Noël, les membres de l'ASPMN, accompagnés, ainsi que les membres de l'APSI et du SIS sont conviés au repas de la Sainte-Barbe. Une soupe au pois mijotée dans la vieille roulante, et le jambon à l'os sont au menu. Les personnes qui le souhaitent, peuvent apporter amuses-bouches ou/et dessert. Une soirée en famille où collègues et amis de toutes générations se côtoient. L'occasion d'échanger des anecdotes ou des souvenirs.

Sainte-Barbe est, entre autre, la patronne et protectrice des sapeurs-pompiers.

#### ❖ Téléthon :

Action bénévole en faveur de la recherche et des personnes atteintes de maladies génétiques, dites orphelines. Créé en 1968 par l'acteur américain Jerry Lewis, le Téléthon est arrivé en France en 1986 et en Suisse en 1987. Nous avons donc fêté les 20ans l'année dernière. Le mythe du pompier venant sauver les personnes en détresse fait qu'ils se mobilisent année après année pour cette noble cause.

❖ Match au loto :

Ressource non négligeable pour toute société ou amicale, le match au loto est un événement important pour la survie de la vie associative. L'ASPMN se réjouit de retrouver les joueurs assidus. C'est pour nous l'occasion de passer un moment sympathique avec des citoyens, en dehors de notre travail.

En espérant que vous trouviez dans ces quelques explications un intérêt à venir tenter l'aventure d'une ou l'autre de ces manifestations encore pas connue, le comité de l'ASPMN se réjouit de vous rencontrer prochainement.

Au nom du comité de l'ASPMN

Le secrétaire correspondance

*Marc Schafroth*



Têtes multibroches  
FAZ



Etampes  
Découpages  
Travaux sur presse



Frappe de  
cadrans



**Jeanrenaud S.A.**

Alexis-Marie-Piaget 72  
2300 La Chaux-de-Fonds

Tel: 032 967 95 00

Fax: 032 965 95 10

E-mail: [jsa@jeanrenaudsa.ch](mailto:jsa@jeanrenaudsa.ch)

## ACTIVITES ASPMN 2009

|                                  |                           |
|----------------------------------|---------------------------|
| Soirée annuelle                  | 31 janvier 2009           |
| Assemblée Générale               | 3 mars 2009               |
| Soirée Bowling                   | 23 mai 2009               |
| Soirée Méchoui                   | 26 juin 2009              |
| Sortie Annuelle                  | 26 septembre 2009         |
| Rallye                           | 18 octobre 2009           |
| Souper Tripes                    | 13 novembre 2009          |
| Noël des enfants et Sainte-Barbe | 12 décembre 2009          |
| Téléthon                         | 4-5 décembre 2009         |
| Match au loto                    | date connue dès juin 2009 |



Amicale des Sapeurs-pompiers des Montagnes neuchâtelaises  
Case Postale 1331  
2301 La Chaux-de-Fonds

[www.aspmn.ch](http://www.aspmn.ch) – [info@aspmn.ch](mailto:info@aspmn.ch)